

L'Abeille du **PARC**

Journal d'informations du Parc naturel régional du Gâtinais français - n° 36 - Automne 2009



**DOSSIERS
RÉVISION
DE LA CHARTE**

Le temps de
l'enquête publique

**PROGRAMME
EUROPÉEN LEADER**
soutenir les savoir-
faire locaux

Une autre vie s'invente ici



SOMMAIRE

L'Abeille du **PARC**

3 LE PARC EN ACTION

Rando paysage
et balade musicale :
retours sur images

4 HORIZON ET PANORAMA

Semaine de réduction
des déchets :
achetons malin
pour jeter moins

5 TERRE DE CULTURE

Appel à projets artistiques :
une ruche insolite

DOSSIER

6/9 **RÉVISION
DE LA CHARTE**
Le temps de
l'enquête publique

10/13 **PROGRAMME
LEADER**
encourager les
savoir-faire

14 **PAROLE DE TERROIR**
Annie Couture
Choeur des Deux Vallées

15 **ART DE VIVRE
EN GÂTINAIS FRANÇAIS**
Forum Éco-Habitat
14-15 novembre à Chailly-en-Bière

16 **LES RENDEZ-VOUS DU PARC**
Recette
Tarte aux Potimarrons

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

52, route de Corbeil - 91590 Baulne
Tél. : 01 64 98 73 93 - Fax : 01 64 98 71 90
Email : info@parc-gatinais-francais.fr - www.parc-gatinais-francais.fr

Président de la publication : Jean-Jacques Boussaingault

Président de la Commission Communication : Guy Gauthier

Directrice de la Rédaction : Emmanuelle Guilmault

Rédactrice en Chef : Fabienne Cotté

Comité de Rédaction Rapporteur : Jean-Pierre Colin

Membres : Julie Avelange, Jérémie Belot, Serge Blondy,
Valérie Coront-Ducluzeau, Sylvie Duchateau, Laurent Ducruit,
Bernadette Josse, Evelyne Langellier-Bellevue, Béatrice Labois-
Guérard, Gilles Naudet, Dominique Picard, Daniel Rozé, Christine
Soulat, Annie Vizet.

Avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du
Gâtinais français

Photographies : Marie-Lys Hagenmüller/Arelys (marielys91@
orange.fr) sauf mentions spéciales

Erratum : les photographies du numéro précédent

(35) ont été réalisées par Marie-Lys Hagenmüller.

Auteur : © Christian Weiss (x.weiss@orange.fr)

Mise en page : Scoop Communication

Impression : PLB Communication sur papier recyclé avec des
encres végétales

ISSN 1620-3828



Édito

 numéro 36

La rentrée faite, nous revenons après cette pause estivale avec une nouvelle *Abeille du Parc* très au fait de l'actualité : surmonter "la crise".

Pas de remède miracle, mais quelques pistes pour réaliser des économies et, ce qui ne gâche rien, agir en faveur de l'environnement...

Une piste à emprunter tous les jours : acheter malin ! La Semaine de réduction des déchets qui débutera le 21 novembre sera l'occasion de découvrir comment gérer ses achats pour produire moins de déchets. Et la crise dans tout cela ? Réponse : on réalise des économies. Acheter des produits avec moins d'emballages permet de délester les poubelles, de diminuer les quantités de déchets et de réduire le coût de leur traitement. Car bien souvent, les produits moins "emballés" ont des prix souvent moins élevés (cf p. 4).

Une piste chaillotine, avec le Forum Éco-Habitat qui se tiendra les 14 et 15 novembre à Chailly-en-Bière : comment réaliser des économies d'énergie, avec quelles aides financières...

Une piste européenne également, avec le programme européen Leader grâce auquel le Parc et ses partenaires vont bénéficier de 940 000 €, notamment pour ancrer les savoir-faire locaux par un nouveau mode de développement (cf p. 10 à 13).

Et pour s'évader en ces temps de crise, rien ne vaut un petit détour par les voies artistiques : un retour sur images des balades musicales de l'été, Deux Vallées pour un Chœur qui invente un nouveau festival, trois artistes pour créer une ruche insolite à la Miellerie du Gâtinais...

J'allais clore cet éditorial, mais j'apprends que les dates de l'enquête publique pour le projet de Charte viennent d'être arrêtées ! Ainsi, du 5 octobre au 7 novembre 2009, vous aurez tout le loisir de vous exprimer sur le projet de Charte du Parc 2011-2023. Tout est ici expliqué dans le Dossier consacré à ce projet de Charte (cf p. 6 à 9), ce qui explique les pages supplémentaires pour ce numéro de *L'Abeille du Parc*. Je vous invite également à vous rendre sur le site Internet du Parc pur consulter les documents liés au projet de Charte : www.parc-gatinais-francais.fr ! ●

Jean-Jacques Boussaingault
Président du Parc naturel régional
du Gâtinais français

ile de France

SEINE & MARNE
LE CONSEIL GÉNÉRAL

SEINE & MARNE
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Ministère de l'Énergie,
de l'Équipement,
de l'Électronique
et de l'Industrie
FRANCE



RETOURS SUR IMAGES



Rando paysage du 14 juin

Alain Renault, maire de Saint-Martin-en-Bière, accueille les randonneurs avant qu'ils ne partent, à travers la campagne gâtinaise ponctuée de petits trésors. Le tout en compagnie des Chargés de mission du Parc, spécialistes du patrimoine, de l'architecture et du paysage.



Ferme de Champs à Forges, cour carrée, pigeonnier... La tradition architecturale du Gâtinais français.



La lecture du paysage en s'amusant !



Le lavoir de la rue du Pot qui bout, un lieu idéal pour une exposition de photos sur le patrimoine lié à l'eau.



Le château de Fleury-en-Bière, joyau du patrimoine gâtinais.



Cloture avec un concert du Trio Borsarello (de Barbizon), dans l'église de Saint-Martin-en-Bière.



Cathédrale de verdure entre le château de Fleury-en-Bière et l'église.



Rafraîchissements et accueil par Alain Richard, adjoint de Fleury-en-Bière



Sur la voie de l'ancien Tacot, l'ancienne gare de Fleury-en-Bière...



Retour par la plaine de l'Angélus, chère à Millet, entre Fleury-en-Bière et Saint-Martin-en-Bière.

Balade musicale du 5 juillet

130 marcheurs ont découvert le paysage en musique et poésie autour de Champcueil, Soisy-sur-École et Mondeville. Joyeusement, la voix de Chloé Waysfeld (de Boissy-aux-Cailles) et le vent fripon de l'accordéon de Thierry Bretonnet (de Champcueil), soulignés par les poèmes interprétés par la comédienne Noémie Waysfeld, ont fait passer l'émotion. Avec une lecture du paysage liée aux contes de notre enfance et notre évolution vers le monde adulte.



Accueil musical par la Piccola Compagnie, sous les trois noyers, le long de l'aqueduc de la Vanne.



Dans la forêt magique, pleine de chaos gréseux, une marche digne du Petit Poucet...



La clarté rassurante de la clairière, sans doute lieu de rendez-vous des fées...



Les vestiges laissés par les ouvriers d'une très ancienne carrière, reprise par la nature.



Pause conviviale chez Jean-Pierre Delhotal, maire de Mondeville, en compagnie de son épouse et de nombreux conseillers municipaux.



Chanson dans le vent rafraîchissant du plateau de Mondeville, Lustucru !



Le grand Concert de la Grenouille, au bord de la mare de Mondeville.



Les spectateurs étaient au rendez-vous pour écouter la diva !

ACHETONS MALIN pour jeter moins !

Du 21 au 29 novembre 2009, participez à la Semaine nationale de réduction des déchets, organisée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le collectif d'associations France Nature Environnement (FNE).

Comme en 2008, le Parc s'associe à cette démarche, avec Nature Environnement 77 (affiliée FNE) : une semaine pour savoir comment réduire, très simplement, la quantité de déchets ménagers que nous produisons.

ACHETEZ FUTÉ POUR PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS

Recycler les déchets c'est bien, mais en produire moins c'est mieux ! Moins d'emballages pour moins de poubelles, moins de passages de camions de ramassage, moins de traitements et finalement, petit à petit, moins de pollution et moins de taxes sur les déchets ménagers !

UNE SEMAINE D'ANIMATIONS

En 2008, le Parc et Nature Environnement 77 ont bénéficié d'un partenariat avec le plus grand hypermarché du

territoire du Gâtinais français. Le pari : montrer que l'on peut acheter les mêmes produits, mais avec moins d'emballage sans payer plus cher (voire même moins !). Deux charriots, constitués de produits de tous les jours (pâtes, café, sucre, yaourts...), étayaient la thèse : un des charriots avait été constitué en prenant soin de choisir les mêmes produits, mais avec le moins d'emballages possible (grands paquets, vrac pour les fruits et légumes...). La preuve était faite : moins d'emballages entraînait moins de volume et une facture allégée !



Les clients ont pu faire les mêmes choix, car toute la semaine des affichettes signalaient les produits moins producteurs d'emballages.

C'EST REPARTI POUR 2009 !

Cette année, du 21 au 29 novembre, le Parc naturel régional du Gâtinais français travaillera avec les surfaces commerciales du territoire pour refaire cette démonstration : on peut trouver les mêmes produits que ceux que nous avons l'habitude de consommer, tout en réduisant la quantité de déchets que nous produisons.

Des petits gestes d'une grande simplicité, qui ne feront qu'embellir cette Terre que nous empruntons à nos enfants. ●

Programme complet dès début octobre sur www.parc-gatinais-francais.fr

Chaque geste au quotidien a des conséquences sur votre environnement... et votre porte-monnaie. Préférez :

- l'eau du robinet à celle en bouteille
- les éco-recharges (lessives, assouplissants...) pour remplir vos bidons vides
- les produits écolabellisés (NF environnement et « la Fleur » européenne), moins dangereux
- les grands formats aux portions individuelles
- votre cabas à un sac en plastique
- les torchons, éponges, aux serviettes en papier jetables
- les produits sans piles (à cellule photovoltaïque) ou rechargeables
- faire du compost avec vos déchets organiques
- la vaisselle non jetable pour pique-niquer



UNE NATURE PRÉSERVÉE

FRANCIS CHALOT, maire de Janville-sur Juine et auteur du Livre Blanc sur la prévention des déchets : « Faisons évoluer nos comportements »

« Nos actions de prévention (stop pub, conseils aux habitants...) sont inscrites dans la durée, suivies et évaluées depuis longtemps. Durant la Semaine de réduction des déchets 2008, la commune de Janville a consacré son blog à des conseils pratiques : un conseil par jour, en lien direct avec les réalités locales. Nous avons profité de cette dynamique pour présenter nos initiatives sous un jour nouveau : changer de comportements au moment de l'achat des produits pour induire une offre différente, entretenir et réparer plutôt que jeter, et au moment du rejet, préférer des alternatives comme le don, l'échange, pour diminuer le volume de nos déchets. Tout comme le Parc, l'Association des habitants de la Vallée de la Juine a étiqueté des produits générant moins de déchets, en partenariat avec une moyenne surface. Le bilan se mesure notamment dans les quantités de déchets ménagers qui ont commencé de diminuer... Évidemment, cet événement est ponctuel et on ne peut pas se contenter d'agir correctement une seule semaine par an. Le développement durable est une démarche permanente. Notre souhait, par exemple, inclinerait vers un étiquetage permanent et pérenne des produits. »

UNE RUCHE INSOLITE à la Miellerie

La Miellerie du Gâtinais, à Boutigny-sur-Essonne, lieu de rencontres et d'échanges, accueille dans ses locaux un public gourmet toujours plus curieux de l'univers des abeilles. Plus de 300 ruches sont disséminées sur le territoire du Gâtinais français, abritant une grande diversité floristique. Les propriétaires, Camille et Thierry Sergent, ont participé à l'appel à projets artistiques du Parc¹ pour inviter des artistes à créer une ruche insolite...

L'IMAGINATION DES ABEILLES

« À mes débuts d'apiculteur, quand je récupérais des essaims, j'avais remarqué que les abeilles n'avaient aucun a priori pour se choisir une "niche" abritée, se souvent Thierry Sergent. Cageot, vieux pneu, volet à persiennes... : tout objet inanimé peut être investi et devenir un lieu de vie. Je me suis alors dit qu'une ruche devait forcément évoquer des visions artistiques... L'expérience du Parc aidant, nous avons élaboré un cahier des charges (la ruche doit être à 2 mètres de hauteur, résister aux intempéries...). 3 artistes du Gâtinais français ont répondu et un jury d'acteurs locaux et d'apiculteurs s'est réuni pour le difficile choix entre les projets. Les voici, dans le même ordre que le jour de la sélection. Imaginez quel aurait été votre choix... »

CATHY LAGARRIGUE, DE SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE : « LA TERRE ET LA RUCHE »



« Je travaille la terre en y mélangeant tout ce qui s'y accorde, les oxydes minéraux, le bois et parfois le verre. Sensible à une matière, je m'exprime à son contact. J'anime également des ateliers de poterie dans les écoles, pour transmettre. Quand je crée une sculpture, elle prend vie, quelqu'un l'aime parfois, et elle trouve sa maison. Tout ce qui touche à la terre me touche et l'idée d'une ruche insolite m'a immédiatement parlé. J'ai rencontré Thierry, j'ai respiré les lieux, la Miellerie, ce lieu ouvert sur l'extérieur et le monde.

Biologiste de formation, je me suis imprégnée de cet insecte bâtisseur, de la nature et j'ai imaginé une ruche en forme d'abeille stylisée, composée d'alvéoles, de soleil et d'éléments ressentis sur

place comme la terre, les parfums... afin de deviner son architecture sans la voir. L'abri-ruche est en grès émaillé pour résister aux intempéries et permettre l'utilisation d'une palette infinie de couleurs. »

PHILIPPE BOUVERET, DE COURANCES :



« L'ARBRE RUCHE »

« Travailler sur le métal et le mouvement conduit d'habitude mes approches artistiques. Curieux de nature, l'idée de partir des abeilles comme thème de recherche m'a semblé une gageure passionnante compte tenu des forces, des contraintes et de la fragilité de notre environnement. Je sentais quelque chose d'essentiel dans cet univers inconnu : je me suis mis à l'écoute de Camille et Thierry pour m'en imprégner. À vrai dire, le creuset de mon projet s'est cristallisé sur la température, un élément essentiel dans la succession des saisons et le rythme de vie des abeilles. J'ai souhaité représenter un arbre imaginaire - en laiton - dont les fruits symboliques, réalisés en verre, se révéleront en fonction de la température extérieure², accompagnant ainsi les mouvements des abeilles logeant au cœur du tronc. L'idée du fruit symbolise également la pollinisation et l'environnement changeant. »



GUILLAUME ROCHE, DE BOISSY-LE-CUTTÉ : « ABEILLOPOLIS »

« Mon oeuvre est librement inspirée de la représentation d'une ville du futur construite et habitée par les abeilles. J'imagine un essaim qui crée une ruche en recyclant des vestiges de la société humaine. Cette ruche exprime l'énergie, le mouvement, le dynamisme, la collectivité et les forces qui interagissent dans la société des abeilles. L'énergie est symbolisée par les cercles qui reprennent le vol bourdonnant des abeilles et



apparaissent comme le mouvement des électrons autour de l'atome. Le mouvement est traduit par le dynamisme des formes et par l'équilibre de la composition. L'inox, qui agit comme un miroir, renvoie le trop plein de soleil en cas de fort ensoleillement et protège la ruche. »

COMPLICITÉ ENTRE « ARTISAN DU MIEL » ET « ARTISTE DE RUCHE »

L'arbre-ruche de Philippe Bouveret a été retenu, pour son évocation symbolique de la nature, des saisons qui passent, des changements de températures... Cette oeuvre change au rythme des saisons, un visiteur ne verra donc pas forcément la même chose s'il revient plusieurs fois. ●

¹ Le Jury de l'Appel à projets artistiques du Parc a octroyé une subvention de 3 000 € pour ce projet.

² Selon le procédé du Therm'eau®, inventé par Philippe Bouveret : en utilisant la variation de la masse d'eau due aux changements de température, un tube en verre coloré monte et descend, apparaît et disparaît.

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC :

le temps de l'enquête publique

Depuis 2007, la procédure de révision de la Charte du Parc est engagée et *L'Abeille du Parc* se fait l'écho d'une large concertation. Débats d'idées, réunions publiques, contributions des élus et des « Acteurs de la révision »... ont permis d'établir les axes et orientations des actions à mettre en oeuvre à compter de 2011. Le projet de Charte est aujourd'hui bien avancé, un temps d'expression vous est consacré à travers une enquête publique.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE, QUID ?

L'enquête publique est une procédure préalable à des décisions ou des réalisations d'opérations. Elle a pour objectifs :

- d'informer le public,
- de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions,
- de permettre à l'autorité compétente de disposer de tous les éléments nécessaires à son information avant la prise de décision. Elle est conduite par une Commission d'enquête, composée de sept commissaires-enquêteurs.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : C'EST VOTRE LIBRE EXPRESSION

Même si le contenu de la Charte vous semble réservé à des spécialistes, son application touchera votre quotidien : le maintien de commerces de proximité, la valorisation des produits artisanaux locaux, la sauvegarde de votre patrimoine, le soutien aux artistes et artisans du Gâtinais français, la préservation des paysages et de la nature, le soutien à une agriculture diversifiée, de qualité, l'amélioration de l'habitat, les conseils des techniciens du Parc...

Sur ces applications et bien d'autres, vous aurez plusieurs semaines pour vous exprimer : la nouvelle Charte, c'est vous !

À partir du 5 octobre 2009, les habitants du territoire sont appelés à se prononcer sur le projet de Charte. L'enquête publique permet en effet à tout un chacun de venir noter ses remarques de tout ordre concernant le projet de Charte. Et c'est très simple puisque les registres sont à disposition notamment dans les mairies et à la Maison du Parc.

Voici l'enquête publique en détail...

ENQUÊTE PUBLIQUE : MODE D'EMPLOI

Pourquoi ? Pour vous exprimer sur le projet de Charte du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Quand ? Du 5 octobre au 7 novembre 2009.

Où ? Le projet de Charte et les registres qui serviront à recueillir vos remarques sont à votre disposition dans les mairies des 78 communes du périmètre de révision, à la Maison du Parc, aux sièges des communautés de communes et d'agglomération concernées, aux conseils généraux d'Essonne et de Seine-et-Marne, au conseil régional d'Île-de-France¹.

Comment ? En notant par écrit vos remarques et lors d'échanges au cours des permanences des Commissaires enquêteurs.

QUE DEVIENNENT MES REMARQUES ?

Une fois l'enquête publique close, la Commission d'enquête, composée des 7 commissaires-enquêteurs qui auront suivi la procédure, élaborera un rapport à partir des remarques notées dans les registres.

Le projet de Charte amendé sera soumis aux communes et aux communautés de communes et d'agglomération qui se prononceront, par le biais d'une délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire. ●

¹ Horaires d'ouverture et de permanence des commissaires-enquêteurs, consultation du projet de Charte sur www.parc-gatinais-francais.fr ou à Maison du Parc (tél. : 01 64 98 73 93). Voir aussi les affiches en mairie

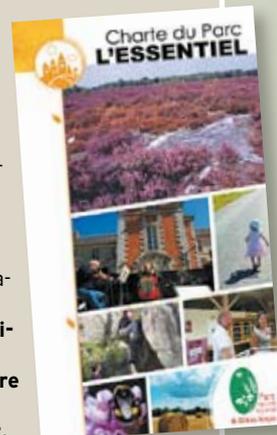
L'ESSENTIEL DU PROJET DE CHARTE

Il résume, en 12 pages, les thèmes abordés dans le projet de Charte du Parc, définis sur la base d'une expérience avérée :

- préserver l'identité du territoire, forgée au fil des siècles,
- mettre le patrimoine naturel sous haute surveillance,
- conforter les paysages comme une expression de notre identité,
- élaborer un urbanisme durable à l'échelle du territoire.
- viser un développement économique respectueux de l'environnement et solidaire,
- aboutir à la mixité et à l'accessibilité du logement,
- définir des enjeux énergétiques forts,
- favoriser un tourisme avant tout durable,
- s'appuyer sur la création artistique comme moyen de valorisation et de création de solidarités,
- pour une appropriation du territoire, éduquer et informer les publics,
- évaluer les actions et suivre l'évolution du territoire,
- innover et coopérer avec d'autres territoires d'expérience.

Le projet de territoire se décompose ainsi en trois axes stratégiques :

- Agir pour la préservation durable des richesses du territoire.**
- Mettre la solidarité et l'environnement au coeur de notre développement.**
- Mobiliser pour un projet de territoire partagé et innovant.**



AGIR POUR LA PRÉSERVATION DURABLE DES RICHESSES du territoire

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a un rôle essentiel à jouer en faveur de la **BIODIVERSITÉ** de son territoire, pour des raisons bien identifiées :



- son territoire est d'une richesse exceptionnelle en Île-de-France, en termes d'**habitats naturels, de flore et de faune**,

- il est un maillon essentiel de l'Arc sud-francilien des continuités écologiques (notamment pour les espaces naturels ouverts et la circulation de la grande faune),

Le Parc préside le Comité de pilotage qui élabore le Document d'objectifs pour le site Natura 2000 de la Haute-vallée de l'Essonne.

- le territoire abrite 4 sites **Natura 2000**, dont celui de la Haute-Vallée de l'Essonne animé par le Parc.

Le Parc a de plus la chance d'avoir de nombreux **partenaires** mobilisés sur le sujet, facilitant le travail en réseau.

Les signataires de la Charte s'engagent donc à **approfondir la connaissance de la biodiversité du territoire** (qu'elle soit remarquable ou ordinaire) **et à la gérer en réseau** tant humain (partenariats, conventions...) que naturel (réseaux écologiques...).

LE PATRIMOINE BÂTI du territoire



du Parc, pilier de l'**identité culturelle** importante à préserver, est confronté aux mutations que connaît le territoire, comme la pression urbaine et le renouvellement de population.

Afin de garder vivant son **PATRIMOINE CULTUREL** (qu'il soit **immatériel** comme les savoir-faire et la mémoire collective,

historique, ethnologique, bâti ou paysager), il est apparu primordial de le préserver et de l'inscrire dans une démarche contemporaine : la rencontre entre patrimoine et **CRÉATION ARTISTIQUE** est une des clés identifiées pour que les richesses culturelles soient **partagées par tous**.

Les signataires de la Charte s'engagent ainsi à **préserver et valoriser les ressources culturelles du territoire du Parc**.

À cheval sur les thématiques patrimoine naturel et ressources culturelles,



se trouve l'**EAU**. Elle structure le paysage, conditionne l'existence de la biodiversité, construit l'identité du territoire, fait naître des savoir-faire et productions directement liés à sa présence.

Au-delà de l'accompagnement des projets visant à rétablir un **bon état écologique** des eaux souterraines et superficielles et des enjeux de la sécurisation de l'alimentation en **eau potable**, le Parc a une vocation d'**expérimentation** de solutions adaptées aux réalités rurales de son territoire.

En participant à l'atteinte des **objectifs du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la nappe de Beauce**, le Parc et ses partenaires s'engagent sur le bon état chimique et écologique

Le Parc a créé un service public d'assainissement non collectif pour améliorer la qualité des rejets domestiques et limiter les pollutions diffuses.

Le Parc collecte les témoignages oraux, identifiés comme « trésors vivants » par l'Unesco, et constitue le fonds « Mémoire du Gâtinais français ».

état chimique de la nappe de Beauce (2027). Le Parc a par ailleurs un **rôle pédagogique** important pour susciter des comportements plus économes et respectueux de la qualité de la ressource, auprès des particuliers comme des collectivités, avec notamment le développement de la politique « **zéro phyto** ». Les signataires de la Charte s'engagent donc à **préserver la qualité et la quantité de l'eau**, par une gestion rigoureuse de la ressource et des usages.

La **QUALITÉ DE LA VIE** est liée à



la qualité de l'environnement. Les activités humaines et nos modes de vie entraînent sa dégradation directe : une augmentation de la **pollution sonore**, certaines formes de **pollution atmosphérique**, la croissance du volume des **déchets** ou des **consommations d'énergie**. Outre la dégradation de la qualité de vie, ces nuisances induisent des coûts environnementaux élevés. Le Parc a un devoir d'exemplarité dans la réduction des nuisances produites sur son territoire.

Le Parc anime un Espace Info-Énergie, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Les signataires de la Charte s'engagent ainsi à **améliorer la qualité de vie, les déplacements et à participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre**, par l'expérimentation de solutions alternatives :

- prévention de la production des **déchets** et amélioration de leur gestion,
- réduction des sources de **nuisances sonores** et des **pollutions atmosphériques**,
- amélioration de l'**efficacité énergétique** des bâtiments et le développement des **énergies renouvelables**,
- limitation et réduction des **émissions de gaz à effet de serre**. ●

METTRE LA SOLIDARITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

au cœur de notre développement

Les **PAYSAGES** du Parc naturel régional du Gâtinais français sont l'expression d'une **IDENTITÉ RURALE** à conforter.



Le Parc met à disposition des élus et des habitants 8 chartes paysagères et l'étude des coloris du bâti, outils d'aide à la décision garants de l'identité du territoire.

Bien connaître pour mieux protéger, voici un des objectifs forts de cette Charte : un paysage partagé par tous, où chacun prend sa part de responsabilité dans son évolution.

Le paysage est vivant, il ne peut être mis sous cloche, il se construit au quotidien. Ainsi le Parc, face à cette mutation permanente des paysages, propose à tout un chacun de suivre ses évolutions grâce à l'**observatoire**, en portant un regard critique sur les actions qui conduisent à ces changements parfois radicaux. Toute évolution du paysage doit rester positive et se faire dans le respect de ses structures originales. Concrètement, le Parc recherche en permanence à mettre en place des actions innovantes et adaptées, afin de valoriser sa richesse paysagère.

Il entend poursuivre ainsi l'**écriture de l'histoire du territoire à travers ses paysages**.

Les signataires de la Charte s'engagent donc à **promouvoir la valeur culturelle des paysages et à maîtriser leur évolution**, en s'appuyant sur la connaissance de l'identité du territoire, les lieux emblématiques et les paysages remarquables, les paysages à envisager pour demain.

La situation géographique du territoire du Parc, son attractivité et la généralisation d'une urbanisation diffuse consommatrice d'espace ont engagé les signataires de la Charte dans la voie de l'**URBANISME DURABLE**. Le Parc est un territoire vivant qu'il ne faut pas



Le Parc anime un programme d'intérêt général de lutte contre l'habitat indigne, de promotion de l'habitat durable et de production de loyers maîtrisés.

mettre sous cloche. Il faut cependant se fixer des objectifs en matière d'urbanisme, dans le but de lier développement et préservation : veiller à conserver une faible consommation de l'espace, par sa **gestion économe**, afin notamment d'éviter la disparition des terres agricoles, principales richesses économiques du territoire.

En terme de **LOGEMENT**, l'accent est mis sur l'amélioration et le développement de l'offre, intégrant l'urbanisme durable, dans le respect du patrimoine bâti traditionnel.

Cette Charte verra le développement de logements dans le sens de la plus grande mixité sociale (adaptation, loyers maîtrisés...), pour un territoire accessible (jeunes, personnes âgées, populations défavorisées...).

Les signataires de la Charte s'engagent ainsi à **agir en faveur d'un urbanisme garant des équilibres environnementaux et humains**.

Tout porteur de projets, qu'il soit agriculteur, sylviculteur, artisan, commerçant, doit pouvoir obtenir facilement et rapidement les clés d'entrée dans la dynamique territoriale.

C'est un des objectifs de la Charte, tout comme d'offrir à ces porteurs de projets, avec l'aide de ses partenaires, un accompagnement efficace dans leurs projets de **REPRISE D'ENTREPRISE** ou de **CRÉATION D'ACTIVITÉ**. Cette Charte réaffirme les fonctions économiques, sociales et environnementales comme socle solide du **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** du territoire : soutien aux **commerces de proximité, activités artisanales,**



industrielles et de services, maintien d'une **agriculture** et d'une **sylviculture** dynamiques et multifonctionnelles, développement de **filières** notamment en circuits courts, valorisation énergétique de la **biomasse agricole et forestière**, sensibilisation à la **prise en compte de l'environnement** dans les modes de production...

Intégrer le développement durable et évoluer avec les grandes mutations, comme le **changement climatique**, n'est

pas toujours simple pour les acteurs économiques : le Parc, symbole d'innovation et d'expérimentation, se doit de les accompagner dans les adaptations induites.

Les signataires de la Charte s'engagent donc à **accueillir et accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable**.

Le Parc possède les atouts nécessaires à un **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE** et s'appuie sur son patrimoine remarquable pour s'affirmer dans cette voie.

Si le Parc a appris à connaître les **acteurs de la filière touristique** et à collaborer avec les Pôles touristiques de la Région, il lui reste à **structurer la mise en réseau des acteurs** pour une meilleure lisibilité de l'offre.



Les efforts porteront sur la construction d'une offre économiquement viable, respectueuse des richesses du territoire et des besoins des habitants.

Le développement d'un tourisme durable à « **impact positif** » qui, tout en tirant parti de l'image d'espace naturel préservé, assure le **bon équilibre** entre l'environnement, le développement des entreprises touristiques locales, les besoins des habitants et des touristes.

Les signataires de la Charte s'engagent ainsi à **organiser et développer une offre de tourisme durable**, en la structurant de manière concertée et en développant l'offre de découverte et de loisirs. ●

Le Parc a participé à la relance de la poule gâtinaise. Il contribue à la relance d'autres filières grâce au programme européen Leader. Avec la Charte forestière, il s'attache à la filière bois-énergie.

Les Parcs naturels régionaux de France bénéficient de la marque « Accueil du Parc », attribuée à des hébergeurs engagés dans le tourisme durable.

MOBILISER POUR UN PROJET DE TERRITOIRE partagé et innovant

Toutes les actions et expériences ne sont rien si elles ne servent pas de support à une **COMMUNICATION** renforcée. L'action de préservation et de valorisation commence par la connaissance. Le Parc se doit de **FAIRE CONNAÎTRE** les richesses de son territoire, **INFORMER**



Le Parc édite tous les trois mois un journal pour les habitants, *L'Abeille du Parc*, présentant les actions du Parc et les forces vives du territoire.

des actions qu'il met en oeuvre à travers sa Charte.

Les destinataires de la communication du Parc, qu'ils soient élus, habitants, acteurs professionnels, membres d'une association, étudiants, chercheurs... doivent être systématiquement informés des actions mises en place, afin de **faire partager la conscience d'une identité gâtinaise** :

- préservation de la biodiversité, du patrimoine bâti,
- politique de prévention des déchets,
- animations culturelles et pédagogiques,
- utilisation des énergies renouvelables,
- suivi de l'observatoire photographie des paysages,
- principe d'urbanisme durable...

sont autant de thématiques qui feront l'objet d'une communication soutenue. Les 46 Parcs naturels régionaux ont de plus la chance de bénéficier d'un réseau national, permettant de véhiculer leur image au-delà des frontières.

Les signataires de la Charte s'engagent pour cela à **mieux faire connaître le Parc** par une communication systématique et mieux relayée, en s'appuyant sur les relais d'information à travers les structures et personnes ressources.

La Charte exprime une vision d'avenir pour le Gâtinais français. Dans le contexte actuel, les **rythmes de changements** s'accroissent (pression de l'urbanisa-

Le Parc alimente ses bases de données et constitue un observatoire du territoire, outil d'évaluation et d'aide à la décision.

tion croissante, évolution des modes de vie...).

Afin de participer à la **veille du territoire** et au **partage des connaissances**, un **OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE** est nécessaire : il capitalise les connaissances acquises, les spatialise et les date.



Ainsi, en mesurant les **évolutions** et l'émergence de nouveaux phénomènes (en particulier les effets du réchauffement climatique...) et en **ÉVALUANT** la mise en oeuvre de la Charte, les signataires prennent la mesure des avancées, ou des dérives, et sont alors en mesure de **réajuster les politiques appliquées au territoire**, dans le sens d'une meilleure cohérence avec les objectifs de la Charte.

Les signataires de la Charte s'engagent ainsi à **transmettre une vision partagée du territoire**, grâce à l'observation du territoire et l'évaluation de la cohérence des politiques menées sur le territoire du Parc.

Tout comme la communication et l'information, **L'ÉDUCATION** et la **SENSIBILISATION** sont des thèmes très



Le Parc co-anime le conseil éducatif, commun au Parc naturel régional du Gâtinais français et à la réserve de biosphère de Fontainebleau.

transversaux, qui concernent tous les enjeux identifiés par les signataires de la Charte.

Les jeunes, pendant ou hors du temps scolaire, constituent un public privilégié, prescripteur auprès des adultes, induisant un **effet de levier** pour transmettre des réflexes **éco-responsables et solidaires**.

L'enjeu ici est de mettre en place un **dispositif éducatif** conçu en collaboration avec l'éducation nationale et les structures liées à la jeunesse.

La sensibilisation passe également par l'implication et la **MOBILISATION DES CITOYENS** autour des valeurs du Parc.

Une place doit être faite aux citoyens dans la mise en oeuvre de ce projet de territoire, en réponse à une **motivation** ayant pris une dimension plus importante encore lors de la concertation pour l'élaboration de la Charte.

L'avenir du territoire est également entre les mains des jeunes, à qui nous ne faisons que l'emprunter, et c'est de nouveau une spécificité du réseau des Parcs naturels régionaux de France que cette mission qui leur est dévolue : préparer et impliquer les générations futures à être actrices et ambassadrices de la vie de leur territoire.

Les signataires de la Charte s'engagent donc à **sensibiliser et éduquer au territoire, au développement durable et solidaire, non seulement les publics jeunes mais aussi l'ensemble des citoyens**. En d'autres termes, à cultiver « l'esprit Parc ».

Le Parc, à travers ses actions menées depuis plus de 10 ans, a acquis une bonne connaissance de son territoire. C'est ce qui lui permet de sensibiliser le public, mais également, avec son expérience, de remplir sa mission de conseil. Pour conforter cette position, le Parc a besoin de s'appuyer sur l'expertise scientifique. Des **COOPÉRATIONS** existent pour cela, entre le Parc, la Réserve de biosphère du Pays de Fontainebleau, le conseil scientifique...



Le Parc est, de par sa nature et ses missions, un territoire d'innovation, d'expérimentation et de coopération.

S'ajouteront à ces partenaires, les universités et les grandes écoles, pour qui le Parc constitue un territoire d'**EXPÉRIMENTATION** et de **RECHERCHE**. Cette coopération peut s'étendre à des territoires hors de nos frontières, européens ou non.

Mais avant tout, le transfert d'expérience bénéficiera, au travers d'actions **INNOVANTES**, aux communes et Communautés de Communes et d'Agglomération du territoire.

Les signataires de la Charte s'engagent ainsi à **innover et coopérer avec d'autres territoires d'expérience et de projets**, par les échanges et la coopération. ●

Essentiel de la Charte téléchargeable sur www.parc-gatinais-francais.fr

PROGRAMME LEADER* :

encourager les savoir-faire locaux dans le Gâtinais français

Le programme européen Leader (2007/2013) est destiné aux zones rurales de l'Europe des 27. En France, il permet de soutenir plus de 200 territoires porteurs de projets innovants et les valoriser. Le Parc naturel régional du Gâtinais français fait partie des trois territoires franciliens retenus pour obtenir des financements européens : c'est la première fois qu'en Île-de-France un Parc naturel régional est désigné pour porter un projet de ce type !

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

« LEADER »

Le programme Leader est alimenté par le Fonds européen agricole et de développement rural (FEADER). C'est un des quatre fonds structurels de l'Union européenne, consacré au monde agricole et rural.

Le co-financement apporté par l'Europe pour notre territoire s'élèvera, sur 6 ans, à environ **940 000 €** (pour une action, Leader vient en co-financement des fonds publics nationaux à hauteur de 55 %).

PRIORITÉ À L'AIDE, À L'INNOVATION, AU MAINTIEN DES SAVOIR-FAIRE

« Ancrer les savoir-faire locaux par un nouveau mode de développement à transmettre aux générations futures » est notre credo ! Pour les habitants du Gâtinais français, cela se traduira par la préservation de la qualité du territoire où ils ont choisi de vivre et de travailler. Les financements du programme Leader apportent l'occasion d'**expérimenter, à l'échelle d'un territoire bien identifié**, un nouveau mode de développement reposant sur les savoir-faire locaux, remis ici au coeur de la stratégie :

- créer une filière d'agromatériaux** (isolation, décoration...),
- favoriser l'éco-habitat et l'éco-urbanisme,
- soutenir les producteurs locaux en valorisant leurs produits,
- faire connaître les atouts culturels et naturels régionaux en les mettant en valeur,
- d'une manière générale, protéger durablement le patrimoine et les savoir-faire pour mieux les transmettre. ●

LE GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) GÂTINAIS FRANÇAIS

Les Communes du Parc se sont associées aux communautés de communes de l'Étampois et Entre Juine et Renarde, afin de constituer une candidature pour obtenir des fonds européens du programme Leader. Cette candidature a été retenue.

Ces 90 communes, sur deux départements, constituent le territoire qui bénéficie ainsi des fonds européens, appelé Groupe d'action locale Gâtinais français.

Il est présidé par **Jean-Jacques Boussaingault**, également président du Parc :

« Le projet présenté dans le cadre du programme Leader correspond tout à fait à nos démarches concernant l'éco-habitat, les matériaux écologiques*** et l'éco-urbanisme pour concrétiser nos idées dans la réalité du terrain. Par ailleurs, ils sont en parfaite corrélation avec notre Charte actuelle et avec celle à venir. Au niveau du Parc, nous aurons pour mission de mener à bien le développement local sur notre secteur, d'aller au-delà de notre territoire, en nous associant avec d'autres communes, et même de développer des échanges avec d'autres pays qui vont dans le même sens. La présidence du GAL est pour moi un plaisir et une nouvelle expérience que je suis fier de conduire/ »

LE COMITÉ DE PROGRAMMATION DU GROUPE D'ACTION LOCALE GÂTINAIS FRANÇAIS

Composé de 36 membres dont 23 sont issus du privé et 13 du public, ce comité pilote la mise en place de l'ensemble du programme. Il étudie les propositions des porteurs de projets ; pour des cas précis, des experts pourront participer et être « conseils ».

Il est présidé par Alain Traca, conseiller régional d'Île-de-France, et membre du bureau syndical du Parc :

« Les grands axes à privilégier dans le cadre du programme Leader sont précisés dans la convention signée ré-

cemment avec l'État, l'Agence de services et de paiement et le conseil général de l'Essonne. Leur objectif est d'ancrer les savoir-faire locaux pour favoriser un nouveau mode de développement à transmettre aux générations futures. Le comité de programmation a déjà retenu trois projets en matière de pédagogie, de promotion artistique et de sensibilisation aux agromatériaux**, avec un financement de 57 000 € au titre de Leader.

Aux acteurs locaux maintenant de se lancer ! Le Parc est là pour les aider et les conseiller, s'ils le souhaitent ».



Alain Traca



J.-J. Boussaingault

À QUOI VONT SERVIR LES 940 000 € ?

Vous êtes un exploitant agricole, une association, un habitant, une collectivité territoriale ? Vous avez un projet de modernisation, diversification, développement touristique, préservation des patrimoines, formation... ? Les fonds du programme Leader peuvent vous intéresser !

En effet, des thématiques pour les actions à venir, très concrètes et surtout bien adaptées aux spécificités du territoire, ont été définies :

- **la formation des actifs des secteurs agricoles et agro-alimentaires :**

afin d'améliorer le niveau de connaissances et de professionnalisation des agriculteurs et cressiculteurs et ainsi favoriser l'émergence de filières d'agromatériaux** et dynamiser la production cressicole sur le territoire du GAL (cf encadré).

→ **Pour qui ?** Les personnes exerçant leur activité dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Également aux formateurs agréés pour dispenser des formations professionnelles.

- **la modernisation des exploitations agricoles, la transformation à la ferme :** afin d'accroître la transformation locale des produits agricoles traditionnels de la région (plantes aromatiques et médicinales, cresson, produits maraîchers, fruits).

→ **Pour qui ?** Les exploitants agricoles.

- **la diversification vers des activités non-agricoles :**

pour faire face à un environnement concurrentiel et changeant, le GAL (cf encadré) a souhaité promouvoir le

développement d'activités davantage tournées vers l'accueil des consommateurs, en vue de développer la vente en circuits courts, les actions de promotion, la commercialisation des produits agricoles caractéristiques du territoire. Le but de ce dispositif est de favoriser également l'émergence d'une plateforme de vente d'agromatériaux**.

Les agriculteurs pourront alors diversifier les sources de leurs revenus.

→ **Pour qui ?** La plupart des structures agricoles (GIE, coopératives, SARL...).

- **la promotion des activités touristiques :**

ici, l'objectif est de favoriser l'émergence d'un tourisme de qualité, fondé sur les produits et les savoir-faire locaux. En ce sens, les initiatives pédagogiques, la création de circuits de découverte et les activités en plein air seront particulièrement recherchés.

→ **Pour qui ?** Associations, particuliers, collectivités territoriales...

- **la conservation et la gestion du patrimoine rural culturel :**

pour identifier le patrimoine rural culturel du Gâtinais français, et mieux le mettre en valeur. Il s'agira ici pour les porteurs de projet de permettre l'accès des habitants et du grand public en général au patrimoine rural, en favorisant la production artistique contemporaine.

→ **Pour qui ?** Uniquement les associations, les collectivités territoriales et leur groupement, les établissements publics, le Parc naturel régional du Gâtinais français et les particuliers.



- **La conservation et la gestion du patrimoine naturel :**

afin d'encourager tous les projets en faveur de la Plaine des Simples, pour permettre de protéger cet espace et de le valoriser auprès du grand public.

→ **Pour qui ?** Exclusivement les acteurs publics (collectivités territoriales, Parc...).

- **La formation et l'information des acteurs économiques :**

dans le but d'entraîner la création et le développement d'une filière locale d'agromatériaux**, mais aussi de permettre, de façon plus large, l'information du grand public aux enjeux actuels et futurs du développement durable, via notamment des activités thématiques.

→ **Pour qui ?** Les structures issues du secteur public ou du secteur de la formation professionnelle. ●

* **Leader :** Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale.

** **Les agromatériaux** rassemblent les matériaux issus du monde végétal ou animal (fibres, bois, laine...) et les matériaux composites, formés de mélanges d'ingrédients d'origine végétale ou animale (fibres par exemple) et de matrices polymères. (source : Ademe).

*** **Un matériau de construction écologique doit, de manière générale :**

- être sain pour l'homme, ne pas présenter de risques cancérigènes, toxiques ou allergiques (innocuité),
- favoriser le développement de filières locales de matériaux,
- être issu de matières premières renouvelables, recyclables ou recyclées,
- avoir un cycle de vie (extraction ou récolte, transformation, transport, mise en oeuvre, entretien, recyclabilité...) à faible impact environnemental et nécessitant peu d'énergie « grise »,
- assurer un bon confort hygrothermique du logement.

Une mise en oeuvre de qualité permet d'augmenter la performance d'un matériau, sa durée de vie, son innocuité pour l'homme et donc de diminuer son impact négatif sur l'environnement.



TROIS ACTIONS DÉJÀ mises en place grâce à Leader

Elles se mettent en place depuis l'été 2009 :

LA CRÉATION D'UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE « JARDIN AU NATUREL » :

Elle sera remise aux structures qui répondront à l'appel à projets pédagogiques du Parc sur ce thème ; son contenu apportera un bon accompagnement pour les enseignants : graines d'espèces locales (florales, potagères, médicinales, aromatiques), des ouvrages pratiques, posters, fiches sur la constitution et l'entretien d'un jardin au naturel, les jardins biologiques, les espèces locales, les potagers médiévaux...

UNE SAISON ARTISTIQUE SUR LE THÈME DES PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Céline Poisson, d'Artel 91 (partenaire associatif associé à Leader) : « C'est la compagnie de théâtre de rue "La Constellation", qui a été retenue pour assurer cette saison artistique dédiée au territoire et aux spécificités agricoles du GAL. Installée en Essonne depuis 2003, la compagnie a pour spécificités de travailler en extérieur et de savoir s'approprier les lieux, afin de les restituer dans des propos artistiques. La saison débutera le 3 octobre lors de la Fête des Simples à Milly-la-Forêt, avec une "Revisite" de la ville, une visite originale et détournée de Milly... Suivront 3 rencontres dont celle qui clôturera la saison, les 5 et 6 juin 2010 pour le Marché de l'Herboriste! »



LA SENSIBILISATION AUX ÉCO-MATÉRIAUX ET À L'HABITAT, AVEC LE FORUM ÉCO- HABITAT

Pierre Aguin, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Sud Seine-et-Marne : « Le Forum Éco-Habitat et énergie se tiendra les 14 et 15 novembre 2009 à Chailly-en-Bière. Il est co-organisé par le Parc et les Chambres de Métiers

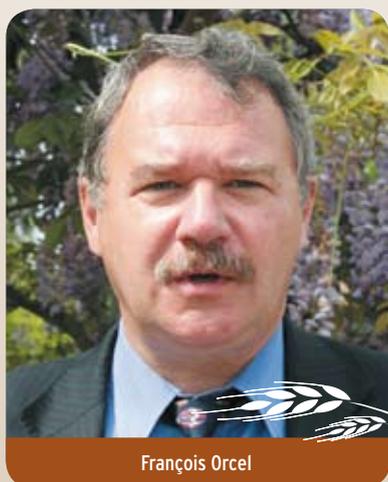


et de l'Artisanat du Sud Seine-et-Marne et de l'Essonne. Conférences, stands, ateliers sont au programme. Nous souhaitons destiner cette manifestation aux professionnels du bâtiment ainsi qu'au grand public, avec un thème d'actualité : l'habitat et l'énergie. Notre volonté avec ce forum est de présenter les entreprises du territoire qui mettent en oeuvre des matériaux écologiques*** pour l'isolation et installent des équipements utilisant les énergies renouvelables ». (voir page 11). ●

LEADER : DES ÉLUS

et des acteurs engagés

Parmi les nombreux acteurs locaux ayant adhéré au programme Leader, plusieurs s'expriment aujourd'hui pour le mettre en œuvre et le soutenir.



François Orcel

Pour **François Orcel**, maire de Milly-la-Forêt et président de la communauté de communes de la Vallée de l'École : « L'importance des plantes médicinales et aromatiques sont dans notre région un moteur de développement que le contrat Leader va nous permettre de valoriser ».



Henri Lebarq

Henri Lebarq, maire de Chailly-en Bière et représentant de la communauté de communes du Pays de Bière salue « Les mesures complémentaires à la mise en place d'actions innovantes ».



Christian Guerton

Christian Guerton, maire de Puiset-le-Marais et représentant de la communauté de communes de l'Étamais rappelle que le programme Leader va « Permettre à des porteurs de projets de bénéficier de la part de l'Europe, d'une aide fondée sur un partenariat public-privé, destinée à soutenir les zones rurales, et prenant en compte des démarches innovantes visant, en particulier, au maintien des espaces ruraux, à la protection de nos ressources naturelles et des paysages : il s'agit de donner à notre territoire des moyens complémentaires de réussir son développement ».



Françoise Tostivint

Françoise Tostivint, maire de Boissy-le-Cutté et représentante de la communauté de communes Entre Juine et Renarde, souscrit au

projet « Siégeant à la communauté de communes, l'assemblée des maires m'a élue pour les représenter et je me dois d'y consacrer toute mon énergie ».

Pour **Claire-Lise Campion**, vice-présidente du conseil général de l'Essonne, « La signature de cette convention par le Département illustre son engagement au côté du Parc dans ce projet européen. Plus généralement, la signature de cette convention illustre le souhait du Département de soutenir des actions locales structurantes pour le Sud Essonne. Le schéma départemental d'aménagement Essonne 2020 identifie notamment de grandes orientations parmi lesquelles figure l'importance de faire de la production agricole un axe de développement innovant. C'est à ce titre que le Département a souhaité soutenir la stratégie portée par le Parc naturel régional du Gâtinais autour du renforcement et de la diversification des productions agricoles locales ».



Claire-Lise Campion

La direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Île-de-France, représentant l'État, souligne que « Le ministère de l'Agriculture répond au mieux aux besoins des territoires à travers le programme Leader, notamment dans le cadre de la diversification d'une agriculture durable et de la valorisation des produits locaux et du patrimoine ».



Patrick Guiot

Patrick Guiot, adjoint de Saint-Fargeau-Ponthierry et représentant de la communauté de communes Seine-École : « Ce qui me plaît dans Leader, c'est la recherche interdisciplinaire qu'apporte l'Europe, qui permet d'ouvrir d'autres actions modélisantes. À l'échelle de notre territoire, il s'agira de créer et de pérenniser de nouvelles filières. Je mise beaucoup sur le Forum Éco-Habitat et les actions pédagogiques, afin de transmettre les notions d'éco-citoyenneté aux générations futures ».

ANNIE COUTURE : à la source du Chœur des Deux Vallées

Dans les vallées de l'Essonne et de l'Ecole s'élèvent les voix du Chœur des Deux Vallées... Depuis 1984, les adultes et adolescents qui le composent sont emmenés par Annie Couture, Directrice pédagogique et professeur de chant au Conservatoire de musique des Deux Vallées, à Milly-la-Forêt. Elle éveille les élèves afin de les accompagner au cœur de la musique, pour que leur voix s'exprime par le chant dès leur entrée au Conservatoire. Au total, quatre cents choristes dont près d'un tiers d'adolescents ont fait partie du « Chœur des Deux Vallées ». Parole de terroir d'Annie Couture...



ESPRIT D'ÉQUIPE ET POLYPHONIES

« J'ai toujours aimé travailler en équipe et relier les élèves, qu'ils soient en milieu scolaire ou au conservatoire, et cette ouverture m'a permis de réaliser des transversalités entre les écoles, les classes instrumentales et les chœurs... Quand en 1984 Jean-Jacques Bouscain-gault, alors président du syndicat intercommunal qui gère le conservatoire, m'a demandé d'étudier le thème de la voix en travaillant avec des enfants, de la maternelle à l'école primaire, j'ai senti cette proposition comme un défi pédagogique... Et puis ma petite fille, qui se plaisait ici, m'a dissuadé de repartir vers Paris, et nous sommes restés dans le Gâtinais... Peu à peu, la dimension vocale s'est imposée, et je me suis spécialisée dans l'enseignement pour adolescents. Ainsi est né le « Chœur des Deux



Vallées », ouvert sur des répertoires très diversifiés, du Moyen Âge aux musiques du Monde, dont les polyphonies béarnaises, corses ou les chants sacrés argentins...



S'IMPRÉGNER ET RESTER HUMBLE

Développer son oralité en s'appropriant un style et rester ouvert, sincère, souple, permet aux élèves de s'imprégner de l'essence d'un chant tout en restant dans l'humilité et en s'adaptant à ses teintes musicales. Cette réactivité est l'une des conditions essentielles pour s'ouvrir aux autres, rester perméables à leurs émotions, donner et recevoir, et restituer le style et le sens d'une œuvre. L'oralité ainsi composée dans sa diversité les amène à la tolérance et au respect de l'autre. Il faut aider les jeunes à grandir en leur donnant des ancrages, des racines, et les musiques du Monde contribuent notamment à cette volonté... Pour nous, la vocation du conservatoire est d'affermir sa voix et de la fonder dans un collectif.

AVENTURE MUSICALE

Animer les manifestations locales et nourrir le patrimoine vivant s'inscrit bien sûr dans notre démarche : nous avons ainsi participé dès les années 1980 aux fêtes de la Renaissance de Milly, monté un opéra - *Scoubidou* - créé par les enfants du Gâtinais, participé plusieurs fois à l'Aventure musicale organisée par le Parc... Ces collaborations nous ont permis d'élargir notre public et de rencontrer d'autres acteurs du Gâtinais français.

NOUVEAUTÉ 2009 : UN FESTIVAL DE CHŒURS

En 2008, nous avons souhaité développer les nouvelles ouvertures vers le public, enclin à se renfermer un peu en ces temps difficiles : avec l'Association des parents d'élèves du Conservatoire, nous avons eu l'idée d'un Festival de chœurs, qui regrouperait tous les chœurs du Gâtinais français, à la rentrée ! Projet tout de suite soutenu par le Parc¹. Rencontres musicales et concerts seront organisés en novembre dans différentes communes, avec un grand concert qui réunira tous les chœurs à Milly-la-Forêt le 11 novembre au soir. Intitulé « Les Zarmoniques : voix et patrimoine », c'est un événement à écouter et voir pour garder la musique au cœur ». ●

¹ 3 750 € de subvention dans le cadre de l'appel à projets artistiques, communication...

AGENDA DES « ZARMONIQUES » 2009

11 novembre (après-midi) : Rencontres des Chœurs du Gâtinais (Soisy, Noisy, Boutigny, Maisse)

13 novembre : Chœurs béarnais (Prunay)

14 novembre : Chants de marins, initiation (après-midi), soirée dîner-concert (Noisy, Oncy)

15 novembre : Chants polyphoniques corses (Milly), conférence Complément sur www.parc-gatinais-francais.fr
<http://pagesperso-orange.fr/APEC-des-2-Vallees>



UN FORUM ÉCO-HABITAT

à Chailly-en-Bière



UN FORUM LUDIQUE ET PRATIQUE

sur le thème « Habitat et Énergie ».

Ce Forum va permettre aux visiteurs de mieux connaître les entreprises du territoire qui proposent et mettent en œuvre des équipements utilisant les énergies renouvelables ou des matériaux écologiques (définition p. 11).

Des démonstrations et des conférences sensibiliseront les visiteurs aux gestes permettant d'économiser l'énergie et d'améliorer les performances thermiques des bâtiments, ainsi qu'aux techniques de rénovation ou de constructions « saines » et plus économes des ressources naturelles.

L'approche pédagogique sera bien présente, notamment avec la mise en place d'ateliers ludiques destinés aux enfants et de conférences « grand public ».

Le Forum Éco-Habitat est une des premières actions du programme européen Leader dans le Gâtinais français.

ÉCO-HABITAT

HENRI LEBARQ, maire de Chailly-en-Bière, commune volontaire pour soutenir l'éco-habitat

« En ma qualité de président de la commission développement local du Parc, j'ai accueilli avec enthousiasme l'idée d'organiser le Forum Éco-habitat dans notre village.

Nous avons également une salle particulièrement appropriée pour ce type de manifestation ainsi que de l'espace pour recevoir les participants.

Nous souhaitons que Chailly-en-Bière représente un exemple concernant ce type de choix environnemental, avec la sensibilisation des professionnels et du grand public.

Associer cette manifestation au projet européen Leader pour une meilleure connaissance de ces alternatives écologiques représente aujourd'hui un atout majeur pour notre commune ».

Le Parc naturel régional du Gâtinais français, en partenariat avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat Sud Seine-et-Marne et de l'Essonne, organise le Forum Éco-Habitat à Chailly-en Bière le week-end du 14 et 15 novembre.

LE PROGRAMME

FORUM ECO-HABITAT
 Samedi 14 novembre 2009
 Dimanche 15 novembre 2009
CHAILLY-EN-BIÈRE

Entrée libre



Salle Claude Cottereau

Samedi 14h-18h
Dimanche 10h-18h

Exposants professionnels

équipements de chauffage, isolation, construction bois...

Expositions

construction paille, économies d'énergie

Animations enfants et tout public avec

« La Bouilloire » : manipulations et expériences autour de l'éco-habitat et des économies d'énergie.

Coin lecture : livres et revues en consultation

Animations

- **14h-18h : Espace conseil sur le stand du Parc** conseils aux particuliers par les Chargés de mission du Parc naturel régional du Gâtinais français :

samedi : récupération des eaux de pluie, assainissement non collectif

dimanche : maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables.

- **14h et 15h30 : Démonstrations**

samedi et dimanche : enduits à la chaux, chanvre.

SAMEDI 14 novembre

- **14h30-15h30 : Panneaux solaires, quelles sont les intégrations possibles ?**

Catherine Joanny du Service départemental de l'architecture et du patrimoine (91), et Enrico Dagostino du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (91)

- **16h-17h : Quelles aides pour mes travaux d'économies d'énergie ?**

Thomas Bédot, Chargé de mission Énergie du Parc.

DIMANCHE 15 novembre

- **14h30-15h30 : Restaurer une maison ancienne entre « tradition et modernité écologiques »**

Pierre Thiébaud, Maisons paysannes de France (77)

- **16h-17h : Habitat écologique et territoire**

Conférences

Matinée réservée aux PROFESSIONNELS samedi 14 novembre de 9h à 12h

Espace conférences

- **Les aides pour financer un projet de maîtrise d'énergie**

Thomas Bédot, Chargé de mission Énergie du Parc

- **Qualité environnementale : quelles évolutions ?**

Maxime Tassin, architecte



14 ET 15 NOVEMBRE - CHAILLY-EN-BIÈRE

Le Parc naturel régional du Gâtinais français et ses partenaires organisent le Forum Éco-Habitat, "Habitat et Énergie". Programme complet p. 15.

• **21 au 29 novembre** : Semaine de la réduction des déchets (voir page 4)

• **15 novembre - Barbizon**
Salon du livre ancien et de collection. Salle des Fêtes. Gratuit.

MARCHÉS DE NOËL - AUTOUR DE NOËL

• **28 et 29 novembre - Buno-Bonnevaux et Pringy**
• **29 novembre - Bouray-sur-Juine**

• **5 et 6 décembre - Boigneville, Champcueil**
(animation québécoise, concert dimanche (17h30). Information en Mairie de Champcueil, 01 64 99 74 75.

• **12 et 13 décembre - La Ferté-Alais**

• **13 décembre - Villeneuve-sur-Auvers**

• **18 décembre - Auvers-Saint-Georges**
Veillée de Noël. Salle polyvalente, 20h. Gratuit.

• **19 et 20 décembre - Courances, Milly-la-Forêt**
(spectacle de Noël pour enfants, Salle des Fêtes. Informations en Mairie, 01 64 98 80 07).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE !

• **3 et 4 octobre - Auvers-Saint-Georges**
Théâtre (A. Com). Salle polyvalente, 15h samedi, 20h30 dimanche. Adultes : 7 €, enfants : 3 €.

• **16 octobre - Milly-la-Forêt**
Cabaret lecture, Boris Vian. Crypte du Moustier, soir. Informations : 01 64 98 80 07.

• **24 octobre - Pringy**
Théâtre avec chansons et danses, Cie du Proscénium. Informations au 01 60 65 83 00.

• **14 novembre - Courances**
Café Théâtre « Les mots à la bouche ». Salle des Fêtes, 20h30. Informations au 01 64 98 41 09.

• **Du 20 au 29 novembre**
Canton de Perthes-en-Gâtinais

Festival du Pays de Bière
20 novembre, Saint-Sauveur-sur-École, 20h30 : « Sur les traces de Molière », Cie Les Arlequins

21 novembre, Barbizon, 15h : « C'est nous les loups », Cie Envie Théâtre (le public participe)

21 novembre, Saint-Sauveur-sur-École, 20h30 : « Andromaque », Cie du Zèbre

22 novembre, Barbizon, 15h : « Les 7 dernières minutes : entre serpents et loups », Cie Le Théâtre du Pax (le public participe)

27 novembre, Saint-Sauveur-sur-École, 20h30 : « Roméo et Juliette », Cie Les Enfants de la balle

28 novembre, Cély-en-Bière, 15h : « La Salle des profs », Cie Tan pis pour la glycine et La Marotte

28 novembre, Fleury-en-Bière, 20h30 : « Armoires », Cie La Boîte de douze

29 novembre, Cély-en-Bière, 15h : « Kids », Cie L'An demain.

Adulte : 10 €, enfant : 5 €. Carte 4 places : 25 €.

• **29 novembre - Nanteau-sur-Essonne**
Scènes rurales, « Histoire de la fille qui lisait trop d'histoires », Cie Les Allumettes Associées. Salle Jean Herblot, 17h. 4, 6 et 10 €. Réservations au 01 64 83 03 30. www.actart77.com

MUSICALEMENT VÔTRE

• **2, 3 et 4 octobre - Champcueil**
Concerts pour l'inauguration de l'orgue : Aude Heurtematte (vendredi, 20h30), Gérard Sablier (samedi, 20h30), Jean Ferran (dimanche, 16h). Informations au 01 64 99 72 75.

• **7 novembre - Milly-la-Forêt**
Requiem de Faure. Choeur de l'Abbaye de Montmartre et Ensemble vocal de Milly, direction de M. Biava. Église, 21h. Tarif non précisé.

• **5 et 6 décembre - Barbizon**
Concert de poche. Salle des Fêtes. Information en Mairie au 01 60 66 41 92.

LES ARTISTES EXPOSENT

• **3 et 4 octobre - Milly-la-Forêt**
Exposition des oeuvres des concours photo et d'arts plastiques. Salle des Fêtes.

• **jusqu'au 7 octobre - Dammarie-lès-Lys**
Exposition céramique contemporaine Verre et Terre. Château des Bouillants (400 av. H. Barbusse), mardi à dimanche, 14h-18h. Entrée libre. Informations au 01 64 87 93 48.

• **Du 10 au 18 octobre - Barbizon**
Exposition de tableaux et de sculptures de l'Académie Boitiat. Salle des Fêtes, 10h-12h et 14h-18h. Gratuit.

• **Du 10 octobre au 1^{er} novembre - Milly-la-Forêt**
Exposition de peintures de Michel Martin. Espace culturel du Moustier, crypte. Entrée libre. Informations en Mairie, 01 64 98 87 07.

• **17 et 18 octobre - D'Huisson-Longueville**
7^e Salon d'art sur le thème : la nature et sa protection. Locaux scolaires, samedi 14h-18h, dimanche 10h-18h. Entrée libre.

• **Du 17 octobre au 11 novembre**
Dammarie-lès-Lys
Salon d'art photographique : une artiste de renom, Janine Niepce, et Jonathan Charpentier, au talent prometteur, autour des thèmes du glamour et de la mode. Château des Bouillants (400 av. H. Barbusse), mardi à dimanche, 14h-18h. Entrée libre. Informations au 01 64 87 93 48.

• **Du 24 octobre au 1^{er} novembre - Barbizon**
Exposition de tableaux et de sculptures de l'École de peinture de Barbizon. Salle des Fêtes, 10h-12h et 14h-18h. Gratuit.

• **Du 21 novembre au 20 décembre**
Dammarie-lès-Lys
Salon des Artistes régionaux. Invités d'honneur : Monique Szelechowski, peintre, et Alain Vandenbrouck, sculpteur. Château des Bouillants (400 av. H. Barbusse), mardi à dimanche, 14h-18h. Entrée libre. Informations au 01 64 87 93 48.

• **Du 28 novembre au 6 décembre - La Ferté-Alais**
5^e Salon du petit format (art plastiques). Salle Brunel, week-ends, 10h-18h. Entrée libre.

• **Jusqu'au 11 décembre - Chamarande**
Les Archives de l'Essonne présentent l'exposition « D'eau et de lumière... Mémoire

d'aquarelles essonniennes » : des aquarellistes passés ou restés en Essonne ces trois derniers siècles (XVIII^e-XX^e). Conférences, ateliers enfants... Hall des Archives. Gratuit.

• **5-6 et 12-13 décembre - Milly-la-Forêt**
Exposition-vente de bijoux artisanaux. Espace culturel du Moustier.

• **12 et 13 décembre - Saint-Martin-en-Bière**
Exposition de peintures et sculptures d'artistes régionaux. Salle polyvalente, 10h-18h. Entrée libre.

• **Du 12 décembre au 31 janvier - Milly-la-Forêt**
Exposition de Ina Georgeta Statescu « La Cinquième Saison » (art textile). Espace culturel Paul Bédu, du mercredi au dimanche, 14h-17h. Entrée libre.

TERROIR ET TRADITIONS

• **3 et 4 octobre - Milly-la-Forêt**
Fête des Simples, rencontres des producteurs du Syndicat SIMPLES : marché des producteurs du syndicat SIMPLES, des pépiniéristes, forum des associations, expositions, librairie, salon des thés, animation théâtrale de rue « La re-visite de Milly » par la Cie « La Constellation », conférences, ateliers, sorties botaniques, table ronde-débat, soirée festive avec Yannick Jaulin « Jaulin en scène ». Programme : www.syndicat-simples.org et www.parc-gatinais-francais.fr

• **11 octobre - Buno-Bonnevaux**
Fête de la Betterave : concours et jeux divers. Place de l'Église. Gratuit.

• **18 octobre**
Auvers-Saint-Georges : Fête de la Citrouille. Salle polyvalente, 14h.

Milly-la-Forêt : Fête des vendanges et de la gastronomie. Sous la halle. Entrée libre.

• **15 novembre - Villeneuve-sur-Auvers**
Marché gastronomique : miel, cresson, fromage des chèvre et safran de la Ferme des Francs, confitures, vins... Salle polyvalente (Mesnil Racoin), 10h-18h. Entrée libre.

NATURE ET PATRIMOINE

• **4 octobre - Bouray-sur-Juine**
10^e édition de « Jardins des villes-Jardins des champs » : artisans et producteurs, dégustations de produits naturels, pépiniéristes pour des conseils en décoration d'espaces verts et en outils de jardinage, animations, ateliers pour les enfants, conférences, troc de plantes... Place de l'Église, 10h-18h. Accès libre.



ZOOM GOURMAND

Confection :

Préparer la pâte en alliant le beurre mou (laisser mollir à température ambiante), la farine, un peu de sel et 10 cl d'eau, jusqu'à obtenir un mélange homogène. Faire cuire le potimarron à la vapeur, puis mixer sa chair, ajouter les œufs, la crème fraîche, un peu de poivre, la farine, garnir la tarte et la mettre à four chaud. 10 minutes avant la fin de cuisson, parsemer de gruyère râpé.

À déguster tiède avec une salade de cresson.

TARTE AUX POTIMARRONS

Préparation : 30 mn

Cuisson : 30 mn

Ingrédients pour

4 personnes :

- Pâte Brisée
- 200 g de farine
- 100 g de beurre
- sel, eau

Garniture :

- Un potimarron
- 25 g de farine
- 100 g de crème
- 2 œufs
- 100 g de gruyère